

Moneo : pensez-y !

Distribué depuis le 6 novembre 2002 dans la région Île-de-France, le porte-monnaie électronique

Moneo est encore sous-utilisé par les Boulonnais. Et pourtant ses avantages sont nombreux.

La ville de Boulogne-Billancourt, qui a été précurseur dans l'équipement en carte Moneo de ses horodateurs, souhaite mieux faire connaître à ses habitants les avantages de la formule.

Moneo permet à tous ses utilisateurs de payer par carte les petites dépenses quotidiennes (pain, journal, timbres, café...) ainsi que le stationnement dans près de 60 villes françaises. Environ 15 000 horodateurs en France proposent le paiement par Moneo. Les derniers réseaux équipés sont la toute nouvelle génération de distributeurs de billets régionaux de la SNCF les automates d'affranchissement de La Poste et les restaurants universitaires des CROUS (Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires). Avec un million d'utilisateurs, Moneo poursuit son développement dans les grandes enseignes, sur les distributeurs automatiques de boissons en entreprises et dans les régies municipales.

Moneo : des avantages multiples pour tous

De nombreuses prestations sont offertes aux utilisateurs de la carte Moneo. Les régies municipales proposent de plus en plus ce mode de paiement pour les entrées et abonnements aux équipements sportifs et culturels : piscines, musées, bibliothèques... À l'instar d'une dizaine de villes françaises comme Versailles, Bordeaux, Nantes ou Toulouse, la municipalité réfléchit à une nouvelle géné-

ration de « carte ville Moneo » capable de regrouper l'ensemble des services de la vie quotidienne des Boulonnais : paiement du stationnement avec reconnaissance du statut résident (tarif préférentiel), accès à des secteurs réglementés en centre-ville, règlement des services liés à l'enfance (crèche, garderie, cantine...), « *L'objectif de cette "carte ville" ?*

Qu'elle simplifie et facilite la vie des Boulonnais », explique Marie-Christine Jung, conseillère municipale déléguée à la Voirie, aux transports et à la sécurité routière.

Du côté des collectivités, cet outil moderne, simple dans sa mise en œuvre et adapté à la taille de toutes les régies municipales présente aussi de nombreux avantages. « *Il fait gagner du temps, en réduisant la manipulation des espèces, permet de réaliser de réelles économies, en limitant le recours aux chèques et aux espèces pour les paiements de petits montants, mais surtout, il fiabilise et sécurise les encaissements en automatisant le paiement et en évitant les pillages d'espèces dans les horodateurs et les vols de cartes bancaires* », insiste Marie-Christine Jung.

Les 668 horodateurs que compte la ville proposent tous Moneo. Il y a 230 horodateurs mixtes (acceptant le paiement par carte ou par

pièces) et 438 horodateurs à carte Moneo. L'idéal serait de pouvoir régler par n'importe quel moyen de paiement sur tous les horodateurs de la ville. C'est pour cela que la municipalité testera prochainement boulevard Jean-Jaures de nouveaux horodateurs qui acceptent à la fois les espèces, la carte bancaire et Moneo.

Une ville à l'écoute des nouvelles technologies

Moneo poursuit ses innovations. La prochaine étape est son intégration dans les téléphones mobiles. Cette nouvelle offre simplifiera encore l'utilisation du porte-monnaie électronique, qui pourra se charger directement sur le téléphone, à l'aide du clavier. Des micro-paiements sur internet pourront également être réalisés via le mobile.

■ Marie Kouassi-Dehais



Rechargement de la carte

Pour être utilisé, Moneo doit être chargé en monnaie électronique (réserve maximum : 100 €). La carte est rechargeable à tout moment dans les agences bancaires, les bureaux de poste et chez les commerçants partenaires à l'occasion d'un achat lorsque votre solde est insuffisant (montant maximum de rechargement : 30 €).

Nouveau : Moneo se recharge 24h/24.

Plusieurs agences bancaires boulonnaises (Crédit mutuel, CIC, Banques populaires et bientôt Crédit agricole) permettent de charger Moneo sur leurs distributeurs automatiques de billets (DAB). De même, des cabines téléphoniques France Télécom, signalées par le logo Moneo, offrent la possibilité de charger et de payer sa communication avec Moneo.

Moneo sur votre carte bancaire (CB)

Vous utilisez votre CB au quotidien et ne voulez pas d'une carte en plus ? Si le logo Moneo apparaît au dos de votre carte, c'est qu'elle possède la fonctionnalité. Le paiement s'effectue en toute sécurité, sans frappe de code puisque c'est l'argent contenu dans la carte qui est débité. Le rechargement, quant à lui, nécessite la saisie du code confidentiel de la CB, sur les dispositifs prévus à cet effet. Si vous préférez utiliser une carte à part, vous pouvez vous procurer la carte Moneo auprès de votre agence bancaire, de La Poste ou l'acheter directement en ligne sur www.moneo.net



△ Les 668 horodateurs de la ville proposent Moneo.



△ Angle de la rue du Point-du-Jour et du bd Jean-Jaures.

△ Avenue André-Morizet.

△ Rue de Meudon.

△ Avenue de-Lattre-de-Tassigny.

Promenade en fleurs et en ville

« Et le printemps en fleurs, sur ses pantoufles, brille. » À l'image du vers de Paul Verlaine, les jardiniers bouloonnais s'efforcent de faire chatoyer en couleurs et en fleurs chaque renouveau saisonnier dans les massifs et les jardinières de la ville.

Du narcisses printanier au sapin de Noël, en passant par l'amarante estivale et le chrysanthème d'automne... bulbes, arbustes, vivaces ou bisannuelles n'échappent ni au choix ni aux soins assidus des quatre-vingt-dix-sept agents des parcs et jardins qui œuvrent à l'année sur le territoire de Boulogne-Billancourt, mais dépendent de la Communauté d'agglomération Val de Seine (CAVSD) depuis le 1^{er} janvier 2006. Un transfert de compétences qui concerne l'ensemble des procédures administratives (marchés, budgets), l'entretien et la gestion des espaces publics dédiés aux espaces verts et aux espaces boisés sur l'ensemble du territoire communal, à l'exception des cimetières et du thème du fleurissement qui reste à 100 % bouloonnais. Depuis quelques années, les fleurs moeynes

et les plantes à faible développement sont privilégiées dans les huit vastes géants encadrant l'escalier d'accès à l'hôtel de ville, les 377 bacs, les 22 jardinières et les 78 massifs – y compris les squares, les crèches et les écoles – formant un bouquet de 2 400 m². Au royaume du jardinage, la mode à l'année son mot à dire ! Et cette année, le parterre privilégie le naturel. La palette se décline en mélanges agressifs et multicolores favorisant le blanc, le rose et la couleur feu. Ce printemps, les bulbes émergent de tapis de plantes bisannuelles ou les choux, les pavots d'Islande et les myosotis se partagent la vedette avec les primévères et les pensées. Les couronnes impériales des fritillaires ou les clochettes délicates du perce-neige complètent l'aspect « champêtre » de certains massifs

plantés vivaces et d'arbustes et viennent adoucir les pelouses, notamment dans les jardins de l'hôtel de ville, au rond-point Rhin-et-Danube et au parc de Boulogne-Edmond-de-Rothschild.

Chou palmier et poirée colorée

Une tendance vers le naturel encore accentuée pour les plantations d'été qui démarrent au début du mois prochain et monopolisent cinquante-trois jardiniers pendant près de cinq semaines à temps plein, en comptant l'arrachage des végétaux fanés (le schéma est le même pour les plantations d'hiver qui ont lieu à partir du 10 octobre). Aux fleurs habituelles, reprenant cet été toutes les teintes de l'arc-en-ciel, s'ajoutent les légumes du potager, comme la patate douce, le chou palmier ou la poirée colorée... pour rappeler aux citadins leurs racines terriennes. Les parterres bouloonnais, qui avaient déjà fait à faire pour lutter contre les griffes acérées des chiens et les volours de bulles, devront désormais faire face aux amateurs de primeurs ! Comme l'explique le chef du service des parcs et jardins, « Nombreux sont les passants qui nous demandent si ces plantes sont comestibles. Elles disparaissent de nos massifs au même titre que les fleurs ornementales, mais sans excès, les plan-

tations sont de plus en plus respectées. Le principal ennemi est le manque ou l'apport excessif d'eau, qui provoque chez les plantes un véritable stress hydrique. » Ainsi, l'arrosage – et surtout sa régularité – constitue-t-il, l'été, 90 % de l'entretien principal. Le reste de l'année est riche en occupations pour les quatre-vingt-douze personnes qui composent les équipes de terrain. Outre l'arrachage, la plantation et l'aménagement des sols, effectués par les jardiniers, vingt-sept personnes, les gents de l'environnement, sont affectés, 7 jours sur 7, 365 jours par an, à l'accueil, à la surveillance et au nettoyage des 29 espaces verts de la ville. Ils ratissent et assurent la remise à niveau des 1 516 m² de bacs à sable présents sur seize sites, vidant les corbeilles et entretenant le mobilier lié aux parcs et jardins. Ces agents gèrent également l'ouverture des squares et des jardins mais une seule fermeture, celle du parc de Boulogne-Edmond-de-Rothschild. La fermeture de tous les autres est confiée à une entreprise privée qui se charge aussi du nettoyage des sanitaires. Douze autres personnes se consacrent aux équipements spécifiques, notamment, suivi de l'élagage des arbres et de l'entretien de la vingtaine de fontaines bouloonnaises, fourniture des jeux, désinfection des bacs à sable, désherbage des trottoirs et des allées des cimetières... Parmi elles, un agent animalier suit le ramassage – effectué par une entreprise – des excréments canins sur les espaces verts. Il a aussi la gestion des deux pigeonniers de la ville et la régulation des naissances des pigeons qui les habitent.

Le patrimoine arboré

Le patrimoine arboré des rues de la ville est formé par 13 000 arbres, parmi lesquels sont recensés 57 sujets remarquables. Certains d'entre eux peuvent atteindre 35 mètres de hauteur et 25 mètres d'envergure, comme le platane d'Orient trônant parmi d'autres essences exemplaires au parc de Boulogne-Edmond-de-Rothschild, le marier à papier toisant les serres municipales du haut de ses 30 mètres ou le cyprès chauve de Louisiane culminant à 27 mètres face aux habitations du quai du Quatre-Septembre. L'espace départemental Albert Kahn, lui aussi, recèle plus d'un sujet exceptionnel dans ses jardins, 2 500 arbres bordent les voies départementales, 7 500 autres apportent leur oxygène aux squares, aux parcs, aux écoles et aux cimetières et 3 000 arbres d'alignement, uniquement sur Boulogne-Billancourt, encadrent les voies communales. Les essences les plus couramment rencontrées en ville sont l'arbre aux quarante écus (Ginkgo biloba), l'érable plane (Acer platanoides), l'érable sycomore (Acer pseudoplatanus), le févier d'Amérique sans épine (Gleditsia triacanthos 'Inermis'), le frêne du Caucase à feuillage automnal poudré (Fraxinus oxycarpus 'Raywood'), le magnolia à grandes fleurs (Magnolia grandiflora), le marronnier d'Inde (Aesculus hippocastanum), le merisier (Prunus avium), le micocoulier de Provence (Celtis australis), le noisetier de Byzance (Corylus colurna), le platane commun (Platanus x acerifolia), le sophora du Japon (Sophora japonica), le tilleul de Crimée (Tilia x euchlora) ou le tulipier de Virginie (Liriodendron tulipifera).

Les sapins de Noël

Tous les appartements scolaires ont droit à leur sapin décoré par les bons soins du service des parcs et jardins pendant les fêtes. Douze sapins géants sont également installés en ville, ils font partie des 16 000 résineux ramassés après les fêtes, pendant près de trois semaines. Au total 400 m³ qui sont ensuite broyés et ramenés à 80 m³ de compost utilisé par les jardiniers au parc de Boulogne-Edmond-de-Rothschild.

Prêt de jardin

Depuis son ouverture au public, en juillet 2006, en faveur du service de la Paroisse formé pendant les travaux du parking, le jardin et l'aire de jeux de la maison Marie-Walewska ont reçu la visite de 713 personnes jusqu'à décembre 2006, principalement des enfants accompagnés de leurs parents. Le jardin reste à disposition du public jusqu'à 2008.

Ne pas confondre

Ne pas confondre les jardinières et les bacs de la ville, en bois pour les rondes et en gravillons lavés rectangulaires pour les allées, avec les jardinières rondes en gravillons lavés situées à la sortie des parkings d'immeubles. Les premières sont gérées par le service des parcs et jardins, les autres appartiennent à des propriétaires ou copropriétaires d'immeubles et doivent donc être entretenues par leurs soins.

■ Amélia Vilar del Peso

Deux questions à

Dorothee Pineau



3^e maire adjoint, chargée de l'Urbanisme, de l'Environnement et des Espaces verts, des Grands projets et des Grands Equipements dans les quartiers 1, 2, 4, 5, 6, 7, de la Culture et des Relations avec le conseil régional.

Quelle est la politique de la ville en matière de fleurissement ?

Depuis quelques années, j'ai demandé à la Direction des espaces verts de concrétiser ses actions sur des espaces significatifs, pour que le fleurissement de la ville soit mieux perçu des Bouloonnais : entrées de la ville, ronds-points, squares et jardins. Également, qu'une couleur dominante, associée au blanc, soit choisie par période de fleurissement : printemps, été, et automne. Cela a permis de redonner une identité visuelle à la ville, qui participe à son embellissement.

La ville compte aujourd'hui 33,5 hectares d'espaces verts. Quelle est la politique de développement ?

Entourée par les plus beaux espaces verts de l'ouest parisien (parc de Saint-Cloud, forêts de Meudon et de Sèvres, bois de Boulogne), Boulogne-Billancourt ne se caractérisait pas par la qualité de ses jardins. Je suis adjointe aux espaces verts depuis 1995, et avec Jean-Pierre Fourcade nous nous étions fixés un objectif de deux à trois créations ou rénovations de squares par mandat, répartis sur l'ensemble des quartiers. Objectif respecté : de 1995 à 2001, les squares Rhin-et-Danube et des Enfants-du-Paradis ont été créés ex-nihilo et le square Jean-Guillon a été complètement rénové. De 2001 à 2007, le square Henri-Barbusse, près de la piscine, et le jardin Guillaud ont été entièrement recréés, le square du Parcchamp va suivre en 2008. Sans compter, bien sûr, les travaux d'entretien annuels du parc de Boulogne-Edmond-de-Rothschild. Nous projetons déjà, en concertation avec les riverains, le réaménagement du square Pierre-de-Coubertin, celui de l'espace vert inter-rue à l'angle des rues Gallieni et Bellevue, ainsi que la création d'un espace vert sur l'ancien terrain du Centre d'affaires et de transport Renault (CAT) rue du Point-du-Jour. Enfin, le parc de 7 hectares créé par l'agence TER sur les terrains Renault permettra à la population qui s'installera à partir de 2009, de disposer, grâce au projet, d'un magnifique espace vert. Malgré son territoire réduit, Boulogne-Billancourt bénéficiera alors d'une proportion beaucoup plus significative d'espaces verts, pour le bien-être de tous.

« Développer l'accès au droit »

La chambre départementale des notaires

La chambre départementale des notaires s'est récemment installée à Boulogne-Billancourt au 9, rue de l'Ancienne-Mairie. L'occasion de faire le point sur ses missions et les services qu'elle rend. Entretien avec son président, Jean-Marie Montazeaud.

BBI : Pourquoi avoir choisi la ville pour installer la chambre départementale des notaires ?
Jean-Marie Montazeaud : Nous avons déménagé de Nanterre en 2005 pour Boulogne-Billancourt parce que la ville a une situation géographique idéale. Située au centre du département, elle est très bien desservie et est facile d'accès pour tous les Alto-séquanais.

BBI : Pouvez-vous définir le métier de notaire ?
J.-M. M. : Le notaire est un officier public qui authentifie les conventions au nom de l'État. Il remplit une mission de service public et son domaine d'intervention s'étend des biens immobiliers et patrimoniaux – professionnels ou privés – à la vie de couple et au droit des sociétés. Le notaire conseille et en cas de conflit, il propose un règlement à l'amiable, mais ne tranche pas. Cela revient au juge.

BBI : Combien de personnes rejoignent la chambre des Hauts-de-Seine ?
J.-M. M. : La chambre représente les 45 études notariales du département qui regroupent elles-mêmes 101 notaires et 868 collaborateurs. Le nombre de notaires – qui a doublé en 25 ans – est fixé par la chancellerie en adéquation avec celui des habitants et de leurs besoins. Au sein même de la chambre, onze membres sont élus pour trois ans et élisent le président pour un mandat de deux ans. Il y a également sept permanents de chambre.

BBI : Quel est son rôle exactement ?
J.-M. M. : Son rôle est d'organiser et de contrôler les notaires du département. La chambre veille à la bonne réalisation de la mission de service public confiée par l'État. La profession est très contrôlée – à la fois juridiquement et comptablement – et très structurée. La chambre peut demander à tout moment le contrôle financier d'une étude. Le président est là pour rappeler les règles ou sanctionner. La sanction finale, sous contrôle judiciaire, peut aller – fait très rare – jusqu'à la destitution d'un notaire. Nous assurons également de nombreuses missions de service public à titre bénévole. Nous avons par exemple été sollicités pour une commission de vérifi-



△ Jean-Marie Montazeaud.

cation des élections. La chambre assure la représentation et la communication de la profession auprès du public. Enfin, elle s'est engagée dans une politique d'aide à l'accès au droit et à ce titre elle propose des permanences.

BBI : Dans quels cas et combien de personnes ont recours à vos permanences ?
J.-M. M. : Très souvent le public vient nous voir pour un deuxième conseil afin d'être rassuré ou bien pour une première démarche avant de consulter son notaire. En 2006, vingt notaires ont répondu à 232 consultations téléphoniques. Nous assurons également des permanences, notamment dans les maisons de justice, afin de rendre des consultations notariales juridiques gratuites. Ce service est rendu par tous les notaires du département au sein de leurs études.

BBI : Constatez-vous une évolution de la profession depuis quelques années ?
J.-M. M. : L'évolution majeure est liée aux nouvelles technologies et à la dématérialisation

des actes. Fin 2007, nous pourrions tous faire des réquisitions hypothécaires par Internet, c'est-à-dire contrôler qu'un bien, en passe d'être vendu, n'est pas hypothéqué et que le propriétaire n'a pas de créancier. Par la suite, les actes immobiliers seront transmis aux hypothèques par voie électronique. La prochaine grande étape est attendue avec la signature des actes authentiques par voie électronique. Pour la vente d'un appartement, par exemple, si l'acquéreur se trouve à Paris et le vendeur à Marseille, la signature de l'acte pourra se faire chez les notaires, dans les villes respectives, sur écran d'ordinateur.

BBI : La chambre des Hauts-de-Seine a-t-elle des actions novatrices par rapport à d'autres chambres notariales ?
J.-M. M. : Former est fondamentalement pour garantir l'efficacité des actes notariés. Nous sommes précurseurs dans le perfectionnement des langues afin de répondre à la clientèle étrangère. Nous menons également une démarche qualité importante avec la certification des études. 60 % des études des Hauts-de-Seine ont déjà lancé cette démarche. La encore il s'agit de nous adapter à notre clientèle. De nombreuses entreprises sont concentrées en Ile-de-France. Les clients sont très exigeants et la certification est une garantie de sérieux et de bon fonctionnement.

■ Propos recueillis par Domitille de Veyrac

Chambre des notaires des Hauts-de-Seine

9, rue de l'Ancienne-Mairie
Tél. : 01 41 10 27 80.
Fax : 01 48 25 86 38.
Courriel : info@notaires92.com
Site Internet : <http://www.notaires92.com>

Permanences téléphoniques gratuites
Tous les quinze jours, les jeudis entre 10h et 12h, un notaire peut répondre téléphoniquement à vos questions d'ordre général. Prochaines permanences les jeudis 5 et 26 avril, 10 et 24 mai de 10h à 12h.



Don du sang où en sommes-nous ?

L'appel à la mobilisation est lancé : le nombre de donneurs de sang stagne alors que les besoins augmentent constamment. Boulogne-Billancourt, qui organise chaque année plusieurs collectes de sang, en collaboration avec l'Établissement français du sang (EFS) participe à cette action solidaire et citoyenne.

500 000 malades sont transfusés chaque année en France et 175 000 malades en Île-de-France. Grâce aux 1,6 million de volontaires qui, tous les ans, font don de leur sang, ces malades disposent des produits nécessaires à leur traitement. Cette situation semble cependant fragile. En effet, depuis plusieurs mois, la demande en produits sanguins augmente de façon continue et l'équilibre entre les besoins et les dons est de plus en plus difficile à maintenir.

Un constat préoccupant

Pour éviter tout risque de pénurie, il est nécessaire de conquérir et surtout de fidéliser 800 donneurs supplémentaires chaque jour en France, soit 200 000 donneurs supplémentaires pour 2007 et 15 000 en Île-de-France. « Convaincre de nouveaux donneurs de passer à l'acte et fidéliser ceux qui sont déjà venus pour qu'ils donnent au moins deux fois par an (au

lieu de 1,6 actuellement), tels sont les deux axes de travail que l'Établissement français du sang entend privilégier en 2007 », nous explique Laurence Gréze, attachée de presse à l'EFS, établissement public qui a été créé en janvier 2000 pour assurer la satisfaction en produits sanguins des plus de 1 900 établissements de santé du territoire national. « Il faut rappeler que si 50 % des Français ont un jour donné leur sang, seuls 4 % d'entre eux font chaque année ce geste indispensable et citoyen. De plus, sur les cinq dernières années, les besoins en produits sanguins ont augmenté de 10%. Il faut aujourd'hui plus de 2,5 millions de dons de sang par an et 500 000 en Île-de-France (au lieu des 300 000 collectes) pour faire face à la demande » Et les causes de cette augmentation sont multiples : avec l'allongement de l'espérance de vie, le nombre de malades nécessitant l'utilisation d'une thérapie transfusionnelle

est en augmentation. Dans le même temps, les progrès de la médecine permettent le traitement de patients par chimiothérapie lourde pour leucémie et cancer à des âges de plus en plus avancés. « Parallèlement, le nombre de donneurs et de prélèvements réalisés n'a pas suffisamment progressé pour couvrir l'augmentation des besoins. Le niveau global des stocks se réduit donc de manière inexorable. Les besoins les plus urgents concernent actuellement les donneurs de groupe O (rhésus positif et négatif) », interpelle Laurence Gréze.

Une tendance à la féminisation et au rajeunissement du groupe des donneurs

« Les donneurs sont issus de toutes les classes sociales. Cependant, on remarque qu'il y a en général plus de femmes que d'hommes, ainsi qu'un accroissement du nombre de jeunes don-

neurs. Nous collectons beaucoup dans les lycées et les universités. Les jeunes sont vraiment motivés : pour eux, donner leur sang représente avant tout une forme de reconnaissance. Ils se sentent utiles, valorisés et intégrés à la société », nous a annoncé le médecin de l'équipe fixe de Versailles, venu assurer les entretiens avec les donneurs, lors de la collecte de sang du 25 janvier dernier à l'hôtel de ville. Une tendance confirmée par le sociologue Gérard Mermet, dans une enquête menée par le CERPHI (Centre d'étude et de recherche sur la philanthropie) pour l'EFS : « Pour les jeunes qui ne sont pas encore impliqués dans la production économique, le don du sang est un moyen d'y participer. En outre, il y a donc ce geste une forte dimension symbolique. Le sang, élément commun à toute l'humanité permettant de transcender les différences individuelles, est porteur de la vie (...). À ce sujet, les jeunes filles, plus proches de la vie que les garçons, et qui ont une relation plus forte au corps et à la santé, sont beaucoup plus altruistes et donc plus nombreuses à donner leur sang que les garçons ».

Un geste solidaire

D'après une autre enquête menée par le CERPHI pour l'EFS, 60% de ceux qui donnent ou envisagent de donner leur sang le font par solidarité. « Je dois en être à mon 40^e don de sang. Quand j'apprends qu'une collecte de sang est prévue sur la ville, j'en profite pour faire un don. Pour moi, c'est un geste tout à fait normal. Je soutiens ainsi la médecine et contribue à sauver des vies. Chacun peut être aimé, un jour ou l'autre, à avoir besoin d'une transfusion », soutient Pascal, chef de service, lors de la dernière collecte réalisée à la mairie.

« Je viens régulièrement, depuis plus de dix ans. Je pense aux personnes qui sont dans le besoin, et notamment aux accidentés. Mon père a toujours donné son sang et je reste fidèle à la tradition familiale. Suite à l'obtention de mon BEP sanitaire et social, j'ai travaillé au contact d'enfants malades et de personnes âgées. J'ai donc toujours été confrontée à la souffrance des autres et c'est quelque chose qui me touche vraiment. En leur donnant mon sang, je contribue à ma manière à les soulager », témoigne Sylvie, employée municipale. S'engager dans le domaine du don de sang, c'est aussi faire preuve de générosité. Si à votre tour, vous voulez participer à cette action solidaire et citoyenne, trois collectes sont prévues à la mairie de Boulogne-Billancourt les mardi 17, mercredi 18 et jeudi 19 avril de 12h30 à 18h30.

■ Marie Kouassi-Dehais

Où trouver des collectes mobiles dans les Hauts-de-Seine ?

- À l'hôpital Beaujon, 100, boulevard du Général-Leclerc à Clichy. Tél. : 01 40 87 59 02.
- À l'hôpital Marie-Lannelongue, 133, avenue de la Résistance au Plessis-Robinson. Tél. : 01 40 94 87 47.
- À l'hôpital Foch, 40, rue Worth à Suresnes. Tél. : 01 46 25 27 48.

Pour connaître les différents lieux de collecte (fixes et mobiles) sur tout le territoire national, il suffit de consulter le site web du don du sang : www.dondusang.net, rubrique « où donner ? » ou de téléphoner au numéro Azur : 0 810 150 150 (coût d'un appel local depuis un poste fixe).

Qui peut donner son sang ?

Vous pouvez donner votre sang si...

- Vous avez entre 18 et 65 ans (pas de premier don après 60 ans). Un homme peut donner son sang cinq fois par an, une femme trois fois.
- Vous pesez plus de 50 kg.
- Votre dernier don date de plus de huit semaines.
- Vous êtes en bonne santé.

Il est préférable de différer votre don si...

- Vous avez voyagé ou séjourné il y a moins de quatre mois dans une zone où sévit le paludisme.
- Vous avez accouché depuis moins de six mois.
- Vous avez pris des antibiotiques au cours des huit derniers jours.
- Vous avez eu un détartrage ou tout autre soin dentaire au cours des trois derniers jours.
- Vous avez eu un piercing ou un tatouage depuis moins de quatre mois.
- Vous avez eu un nouveau partenaire sexuel au cours des quatre derniers mois sans usage de préservatif.

Par précaution, vous ne pouvez pas offrir votre sang si...

- Vous avez été transfusé.
- Vous avez séjourné entre 1980 et 1996, plus d'un an cumulé, dans les îles britanniques.
- Vous avez utilisé, dans le passé, de la drogue par voie intraveineuse ou nasale.

Comment se déroule le don du sang ?

Le don de sang se déroule en quatre étapes :

- 1- **L'inscription administrative** : Elle permet de recueillir les renseignements nécessaires pour constituer le dossier du donneur. Pour un premier don, il faut se munir d'une pièce d'identité.
- 2- **L'entretien médical** (étape essentielle pour la sécurité transfusionnelle) : À travers ses questions, le médecin cherche à déceler des risques éventuels de contact avec un virus ou une bactérie, il apprécie si le donneur peut donner son sang sans risque pour sa santé et celle du malade. Il se renseigne sur l'état de santé récent et ancien (fièvre, grippe, prise de médicaments, problèmes cardiaques, maladies chroniques, interventions chirurgicales...) et la vie personnelle du donneur (voyages, pratiques sexuelles, usage de drogues...). Cet entretien d'une vingtaine de minutes est confidentiel et couvert par le secret médical.
- 3- **Le prélèvement** (cing à dix minutes) : Une poche de 450 ml (dose thérapeutique nécessaire au patient) est prélevée ainsi que des tubes d'échantillons sur lesquels seront effectuées les analyses. À noter : le matériel de prélèvement utilisé est stérile et à usage unique. La forme la plus courante est le don de sang total. Il existe en effet trois autres formes de dons : dons de plaquettes, de plasma et autologue (transfusion de son propre sang), qui sont effectués dans des sites fixes car cela nécessite un matériel non transportable (centrifugeuses, par exemple).
- 4- **Le temps du repos et de la collation** : Après votre don, vous restez sous l'œil vigilant des infirmières. Une collation vous est offerte avant de quitter le lieu de collecte. Il est recommandé de boire environ un litre et demi d'eau pour que le volume sanguin se reconstitue plus vite et fortement déconseillé de fumer dans l'heure qui suit et de faire du sport, des efforts physiques importants et des trajets prolongés en voiture dans les 24 heures, afin d'éviter les malaises.

Après le don, que devient votre sang ?

Le sang ne se conserve pas très longtemps, il est donc transfusé dans les 42 jours pour les glâbes rouges et dans les cinq jours pour les plaquettes. En France, le don est bénévole, anonyme, volontaire et ne peut être source de profit financier.

ACBB Pétanque des boules et de la convivialité



Sport qui fleure bon la Provence, la pétanque regroupe des dizaines d'aficionados boulonnais. La section pétanque de l'ACBB (Athlétic club de Boulogne-Billancourt) - créée en 1957 - ouvre sept jours sur sept son espace de jeux attitré, situé au stade Le-Gallo. Entre concours interclubs ou rencontres amicales, les boulistes boulonnais se portent bien.

« Bien joué Raymond, tu es le plus prêt du cochonnet ! », s'exclame un joueur. Telle est l'ambiance d'un samedi après-midi dans la zone pétanque, calée derrière le terrain de foot du stade Le-Gallo. Et ce ne sont pas les juniors de l'ACBB football, très présents autour d'eux ce jour, qui vont réussir à dissiper ces inconditionnels : rien ne saurait détourner un joueur de la position de ses boules ! « Cet espace est ouvert tous les après-midis à la cinquantaine d'adhérents de notre section, parmi lesquels dix femmes. La moyenne d'âge de nos adhérents se situe autour de la cinquantaine mais nous faisons notre possible pour inciter les plus jeunes à nous rejoindre, relate Robert Chauvin, président depuis 2004. Ce sport exige aussi de la réflexion et ne se pratique pas n'importe comment. Il possède des règles précises. » Outre des distances à respecter et les rôles à tenir (pointeur, milieu, tireur), dans ce sport, trois combinaisons sont possibles : la triplette, trois contre trois, la doublette, deux contre deux et le tête à tête. Il affiche aussi des variantes telles la doublette avec changement de partenaire à la fin de chaque partie, doublette avec tirage au sort, etc. « Affiliée à la Fédération française de pétanque et jeu pro-



vençal, la section boulonnaise prend part à des compétitions et organise des concours interclubs une fois par mois avec Saint-Cloud, Issy-les-Moulineaux... rappelle Jean-Michel Cohen, maire-adjoint chargé des Sports. Aujourd'hui, je travaille à doter cette section d'un nouveau boudroline afin qu'ils puissent pratiquer ce sport dans les meilleures conditions possibles. »

Paroles de joueurs

Sur le terrain, les âges des joueurs varient de Jason, 14 ans à Kadir, 89 ans. Kadir gagne souvent et avoue souriant, « cela fait 20 ans que je m'exerce ! » Quant à Jason, élève de 3^e B au collège du Vieux-Pont, s'il souhaite devenir boulanger-pâtissier, il désire tout autant jouer à la pétanque et ce, le plus souvent possible. « J'apprécie tout dans ce jeu : tirer, pointer » Plus loin, dans un autre groupe se distingue Janine, femme très élégante de 81 ans et qui en paraît dix de moins.

« J'ai souvent concouru et remporté des coupes. C'est un sport que l'on peut faire sans aucune obligation et que tout le monde est capable de pratiquer. Je viens jouer sur ce terrain dès que je le peux et dès qu'il fait beau. Seuls la pluie et le mauvais temps m'empêcheront de jouer ! » Son partenaire de doublette, Patrick, 42 ans, poursuit, « c'est un sport convivial que l'on peut pratiquer à n'importe quel âge. » Catherine, 34 ans, et Jean-Pierre, 43 ans, couple dans la vie, le sont aussi sur le terrain. « Nous nous sommes inscrits il y a plus de dix ans. Ici, nous pouvons jouer entre amis, raconte la jeune femme. Comme nous sommes licenciés par cette section, nous pouvons participer à des rencontres et concours avec des clubs voisins comme celui de Clamart. »

Aujourd'hui, le président se dit satisfait du projet d'un futur boudroline qui devrait être construit à Boulogne-Billancourt. Son prochain pari ? « L'organisation d'un concours interquartiers en septembre 2007. Cet événement sera une occasion d'attirer des personnes qui n'ont pas l'habitude de la pétanque et qui pourront ainsi découvrir les plaisirs de cette activité. » En attendant, une chose est sûre, c'est qu'une après-midi de pétanque reste synonyme de douceur de vivre. Comme le dit Mamadou Dia, le vice-président de cette section, « J'en fais depuis 20 ans. C'est un loisir amical et plaisant. Cela détend. »

■ Sabine Dusch

Pétanque, gros plan

Historique. Juin 2007 : la pétanque, jeu de boules dérivé du jeu provençal fêtera ses cent ans ! Sixième sport en France par le nombre de licenciés (380 000 joueurs recensés), c'est dans la région lyonnaise que fut fondée en 1850 la première société officielle de ce jeu puis en 1907 le jeu provençal donna naissance à la pétanque.

Des boules « faites mains ». Le saviez-vous ? Les boules de compétition doivent être en métal, avoir un diamètre compris entre 7,05 cm et 8 cm et chaque joueur prendra une boule en fonction de la taille de sa main et de sa place sur le terrain : un pointeur choisira une boule lourde, un tireur une légère, un milieu, une boule de poids médian.

ACBB pétanque

Frais d'inscription annuelle : 30 euros.
Entraînements et inscriptions : Stade Le-Gallo, 28, rue de Sévres. Ouvert en été de 14h à 20h, en hiver de 14h à 18h, les samedis et les dimanches de 14h à 20h30.
Tél. : 01 55 18 45 37/06 64 75 94 26.
robert.chauvin@wanadoo.fr